



COUPE **VEGA** CUP

DE KARTING 2010

RÈGLEMENT PARTICULIER

Première manche
Circuit de KARTING TROIS-RIVIÈRES
16 mai 2010

Sanctionnée par :



En collaboration avec :



Et nos partenaires



Signalisation
INTER-LIGNES



RÈGLEMENT PARTICULIER

COUPE VEGA et COUPE QUÉBEC # 1 le 16 mai 2010 à KARTING TROIS-RIVIÈRES

1. DÉFINITION

Cette épreuve est inscrite au calendrier de la **Coupe VEGA et de la Coupe Québec**. Elle est tenue en conformité avec la réglementation de Karting Québec. Les pilotes doivent détenir une licence de compétition de Karting Québec de l'année en cours ou toute autre licence reconnue par celle-ci. **Cette épreuve comptera pour se qualifier au championnat canadien.**

Les classes figurant au programme de l'événement sont:

CLASSE	PNEUS SEC	PNEUS PLUIE	ADMISSIBILITE	LICENCE	POIDS
MICRO-MAX	VEGA NORD-AM Av.10x4.60-5.00 Arr 10 x 4.60-5.00	VEGA W4 ou W5 Avant et arrière 10 x 4.20-5	8-10 ANS	C	235 lbs
MINI MAX	VEGA NORD AM Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 6.50-5.00	VEGA W4 ou W5 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5	11-14 ANS	C	290
Rotax Junior	MOJO D2	MOJO W2	12-16 ANS	C	320
MASTER-RTX	VEGA NORD AM Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 7.10-5.00	VEGA W4 ou W5 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5	32 ANS ET +	C	385
HONDA SENIOR	VEGA NORD AM Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 6.50-5.00	VEGA W4 ou W5 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5	15 ANS ET +	C	335
Rotax Senior	MOJO D2	MOJO W2	15 ANS ET +	B	364
125 SHIFTER (6 vitesses) tous types de moteurs	VEGA FM Av 10 X 4.60-5.00 Arr 11X 7.10-5.00	VEGA W4 ou W5 Av.10x 4.20-5/ arr. 11 X 6.00-5	15 ANS ET +	B	405
Master DD2	MOJO D3	MOJO W2	32 ANS ET +	C	396
DD2	MOJO D3	MOJO W2	15 ANS ET +	B	381

2. ESSENCE

L'essence pour toutes les classes juniors, la classe Honda ainsi que celles utilisant le moteur Rotax ou TAG (Master) doivent utiliser de l'essence de pompe ' Super ' des stations service ULTRAMAR située :

3150 Bd St-Jean, Trois-Rivières, sortie 183 de l'autoroute 55



3. COUPON POUR UN TRAIN DE PNEUS

Seuls les pneus secs identifiés par l'organisateur seront autorisés. Pour toutes les classes : tous les pneus secs neufs devront être achetés à la piste au prix de détail régulier. Les classes Rotax Max Jr, Rotax Max, DD2, Masters DD2 et ICC devront utiliser des pneus neufs pour prendre part à l'épreuve. L'organisateur se réserve le droit d'identifier des pneus usagés pour les classes Micro Max, Mini Max, Honda et Masters.

4. CIRCUIT



Sens anti-horaire de la piste

5. ACCRÉDITATION

a) Chaque engagement donne droit à un laissez-passer pour un mécanicien. L'accréditation se fera à la piste le **samedi de 15h00 à 17h00 pour l'accréditation seulement, de 17h00 à 18h00 pour l'achat des pneus seulement et le dimanche de 7h00 à 8h30 pour l'accréditation et l'achat des pneus.** Toutes les personnes admises sur le site (officiels, organisateurs, pilotes, équipiers, bénévoles) doivent signer la formule de renonciation (waever).

b) Les frais d'engagement doivent être entièrement payés avant le début de l'épreuve pour lequel un pilote s'inscrit. Dans le cas où un chèque serait refusé par la banque lors de l'encaissement, le pilote concerné sera considéré comme n'ayant pas participé à l'événement et ses résultats seront annulés.

6. ESSAIS LIBRES, QUALIFICATIONS ET COURSE

Le samedi, les pilotes auront droit selon les pistes, à des séances d'essais libres jusqu'à 18h00.

Toutes les classes au programme auront droit à une période d'essais libres le dimanche matin avant leur séance de qualification. Tout pilote participant à la période d'essais libres devra être inscrit au préalable. Les qualifications se feront par classe sur une période de 8 min.

Une classe doit avoir un minimum de 4 pilotes sinon la classe pourra être jumelée avec une autre.

7. OFFICIELS

Directeur de course : Érick Baker

Commissaire : Jean-François Dupont

Inspection technique : Pierre Laberge
James Kennedy
André Cloutier

Accréditation : CKEQ

Chronométrage : Vincent Mathieu

Signaleurs et préposé au départ : ASRQ / CKEQ

Fausse-grille : CKEQ

Préposé aux transpondeurs : CKEQ

Affichage des résultats : CKEQ

Annonces : Georges Hamel et Yves Joubert

8. CARBURATION MICRO MAX ET MINI MAX

Les carburateurs de la classe Micro Max devront avoir la combinaison 2 et les carburateurs de la classe Mini Max devront avoir la combinaison 1.



9. MASTERS

La réglementation pour la classe **MASTER** autorise le moteur ROTAX uniquement. Concernant le châssis, **les freins avant sont permis**

Admissibilité pour la classe : Tout pilote âgé de 32 ans et +. Les pilotes de moins de 32 ans pesant + de 190 lbs avec leur équipement de pilote sauf le casque seront autorisés à prendre part dans la classe. La procédure de vérification devra être faite après chaque sortie officielle en piste. Le pilote de moins de 32 ans faisant + de 190 lbs sera pesé sans son kart. Une fois ce contrôle effectué, il sera pesé avec son kart et devra répondre au poids de la classe selon le règlement.

10. INSPECTION TECHNIQUE

Le compétiteur doit s'assurer que son kart et son équipement individuel sont en bon état et respectent les normes des sécurités et le règlement de Karting Québec ainsi que le règlement particulier de l'événement auquel il prend part. Il devra remplir et signer le document d'inspection de Karting Québec prévu à cet effet et fourni lors de son accréditation. La signature du compétiteur fera foi de la conformité du matériel. Le pilote pourra emprunter la piste après avoir remis ce formulaire, dûment rempli, à l'inspecteur technique. L'inspecteur technique pourra à tout moment vérifier l'éligibilité du matériel. Toute non conformité entraînera l'exclusion de la manche ou la disqualification du pilote. Un kart impliqué dans un accrochage ou un accident doit être ré-inspecté par l'inspecteur.

Le kart et tout équipement doivent être conformes aux normes de sécurité et d'éligibilité en tout temps.

Pour toutes les classes utilisant la motorisation Rotax Max, le pilote devra déposer son carnet de pilote lors de la période de contrôle technique précédant les qualifications. Tous les moteurs Rotax devront être conformes aux normes Rotax 2010. Un changement de sceau pour réparation devra être autorisé par l'inspecteur technique et ne pourra se faire qu'en présence de ce dernier.

11. HÉBERGEMENT, ACCÈS ET RENSEIGNEMENTS

SUPER 8 MOTEL

3185 Boul St-Jean, Trois-Rivières. (819) 377-5881 1-888-561-7666

DAYS INN TROIS-RIVIÈRES

3155 Bd St-Jean, Trois-Rivières. (819) 377-4444

ACCÈS : **De Montréal :** Sortie 189 de l'autoroute 40 est.
 De Québec : Sortie 189 de l'autoroute 40 ouest.

RENSEIGNEMENTS :

CKEQ ☎ (819) 377-5566 📧 info@ckeq.com

BIENVENUE À TOUS NOS FIERS COMPÉTITEURS



HORAIRE

Samedi : Pratiques libres par groupe

Dimanche :

Remise des carnets Rotax et des fiches d'inspection technique libre

08h00 Essais libres (une période de 8 min)
MICRO-MAX, MINI-MAX, MASTER DD2 – DD2, HONDA SR, MASTER-ROTAX,
ROTAX JR, 125 - ICC, ROTAX SR

09h30 RÉUNION DES PILOTES (présence des pilotes obligatoire)

9h45	Qualification	MICRO-MAX	(8 minutes)
	Qualification	MINI MAX	(8 minutes)
	Qualification	MASTER DD2 - DD2	(8 minutes)
	Qualification	HONDA SR	(8 minutes)
	Qualification	MASTER-ROTAX	(8 minutes)
	Qualification	ROTAX JUNIOR	(8 minutes)
	Qualification	125 - ICC	(8 minutes)
	Qualification	ROTAX SR	(8 minutes)



11h30 à 12h30 Dîner

12h30	Pré-finale	MICRO-MAX	(10 tours)
	Pré-finale	MINI MAX	(10 tours)
	Pré-finale	MASTER DD2 - DD2	(12 tours)
	Pré-finale	HONDA SR	(12 tours)
	Pré-finale	MASTER-ROTAX	(12 tours)
	Pré-finale	ROTAX JR	(12 tours)
	Pré-finale	125 - ICC	(12 tours)
	Pré-finale	ROTAX SR	(12 tours)



14H30	Finale	MICRO-MAX	(14 tours)
	Finale	MINI MAX	(14 tours)
	Finale	MASTER DD2 - DD2	(18 tours)
	Finale	HONDA SR	(15 tours)
	Finale	MASTER-ROTAX	(18 tours)
	Finale	ROTAX JR	(16 tours)
	Finale	125 – ICC	(18 tours)
	Finale	ROTAX SR	(18 tours)



17H30 Remise des trophées

- L'HORAIRE EST SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS

